



Bernadette GROISON
Secrétaire Générale

BG/NO/09.10/077

**Fédération
Syndicale
Unitaire**

Monsieur Alain HERNANDEZ
Président de l'Union Mutualiste Retraite
255 rue de Vaugirard
75015 Paris

Les Lilas, le 7 juin 2010

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance des positions de l'UMR sur la réforme des retraites. Nous souhaitons par ce courrier vous faire part de nos interrogations sur ces propositions, que nous porterons à la connaissance de nos adhérents.

Sur le court terme, si vous affirmez souhaiter le maintien du niveau des retraites actuel, et celui du départ légal à 60 ans, si vous convenez de la nécessité d'un élargissement du financement du système, objectifs que nous partageons, vous proposez un allongement de la durée de cotisation, avec application d'une décote.

Pour la FSU, ces dernières propositions vont à l'encontre de l'objectif que vous affichez du maintien du niveau des pensions. Les réformes précédentes ont montré qu'elles dégradaient au contraire ce niveau, qu'elles creusaient les inégalités, qu'elles pénalisaient particulièrement les femmes et les salariés aux carrières marquées par la précarité, ceux et celles qui sont en mauvaise santé en fin de carrière. Les jeunes qui poursuivent des études longues, ceux et celles qui subissent les difficultés d'entrée dans l'emploi en seront victimes.

Sur le long terme, vous considérez que le système actuel n'est plus viable, nous ne partageons pas cette appréciation. La complexité et le manque de visibilité que vous dénoncez sont pour une large part le fait des réformes précédentes. C'est pourquoi il faut l'améliorer, renforcer sa pérennité et revenir sur les choix faits, exiger de nouveaux droits pour le rendre plus solidaire. Il ne nous semble pas qu'il faille « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Vous avez choisi pour le long terme de promouvoir une réforme systémique - un régime par points - à l'horizon 2025.

Ce système suppose une fusion des régimes et donc la disparition du Code des pensions auquel les fonctionnaires sont très attachés. Au moment où le statut est attaqué, où les réformes et les suppressions d'emplois déstabilisent les personnels, introduire cette nouvelle brèche nous semble d'autant plus dangereux et susceptible de fragiliser encore la Fonction Publique, pour le plus grand intérêt de ceux qui veulent la démanteler.

De plus, en ce qui concerne le système que vous prônez, nous n'en faisons pas la même analyse. Selon nous, ce système ne permettra pas aux salariés de connaître le montant de leur pension et il individualise le processus, rendant moins évidente la solidarité.

104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas

Tél. 01 41 63 27 30
Fax 01 41 63 15 48

Email: fsu.nationale@fsu.fr
www.fsu.fr

Il nous semble que l'objectif que nous partageons de renforcer les efforts en terme de financements devrait permettre de garantir le système par répartition à prestation définie, et de travailler sereinement à son amélioration.

Nombre de nos adhérents ont contracté une complémentaire retraite auprès de la Mrifen puis du Cref, aujourd'hui de l' UMR.

Nous nous interrogeons sur le processus démocratique qui a conduit l' UMR à cette prise de position.

Nous sommes bien sûr disponibles pour échanger avec vous sur ce sujet crucial pour l'avenir de notre société

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations respectueuses.



Bernadette GROISON
Secrétaire Générale